

Jean-Pierre Sueur, rapporteur de la commission d'enquête du Sénat, a rendu public lors d'une conférence de presse, le 8 avril, au Sénat, le rapport qui a été adopté à l'unanimité par les membres de cette commission au sein de laquelle tous les groupes politiques étaient représentés. Jean-Pierre Sueur a indiqué que le rapport procède à une analyse approfondie du phénomène djihadiste, avant de présenter 110 propositions concrètes. Il a insisté sur le fait que le mal était profond (le nombre de départ de Français vers la zone syro-irakienne a augmenté de 84 % en un an) et qu'il fallait, pour y faire face, faire preuve de volonté et de ténacité durant une longue période, ce qui requiert, dans plusieurs domaines, des moyens supplémentaires. Il a également dit qu'il n'aurait servi à rien de reprendre les dispositions déjà annoncées par le gouvernement mais qu'il fallait veiller de très près aux conditions de leur mise en œuvre et de la mise en œuvre d'une série d'autres dispositions.

Ce rapport a suscité un vif intérêt qui s'est traduit par de nombreux articles de presse et interventions à la radio et à la télévision.

>> [Lire le texte complet du rapport](#)

>> [\(re\)voir la vidéo de la conférence de presse](#)

>> [La revue de presse écrite et audiovisuelle](#)

Jean-Pierre Sueur est l'invité ce lundi 13 avril de l'émission « Ca vous regarde » sur la chaîne parlementaire LCP-AN, de 19 h 45 à 20 h 45 sur le projet de loi sur le renseignement. Il sera interviewé le mercredi 14 avril par Frédéric Rivière sur RFI.

.